



**Pour la défense de nos libertés individuelles et collectives,
Pour la défense des droits des salariés**

RETRAIT DU PROJET DE LOI DE SECURITE GLOBALE !

Samedi 28 novembre malgré l'état d'urgence, nous étions 500 000 à manifester dans toute la France et plus de 500 à Brive, soit bien plus que le 21 Novembre, pour exiger l'abandon du projet de loi gouvernementale « sécurité globale » qui remet en cause la liberté d'information, le droit de manifester et la liberté de circulation avec l'utilisation systématique de drones et caméras.

Derrière cette proposition de loi, il s'agit d'empêcher la dénonciation des violences policières que notamment les images professionnelles ou amateurs ont permis de révéler ces dernières années lors de manifestations, comme ce fut le cas le 23 Novembre avec les migrants, place de la République sur ordre du Ministre de l'intérieur et du Préfet de Paris qui trouvent choquant ce qu'ils ont vuaprès l'avoir ordonné.

Ces actions musclées se multiplient y compris contre des militants syndicaux qui ont subi des interventions de ce genre, des interpellations et des amendes pour avoir manifesté, notamment contre la réforme du baccalauréat.

Si la loi de sécurité globale était entrée en vigueur de tels faits ne pourraient plus être portés à la connaissance de l'opinion publique ; l'affaire Benalla n'aurait jamais été connue...Les violences policières exercées sur le producteur Michel Zecler n'auraient pas pu être mises en évidence pour permettre de l'innocenter.

Ce texte contient de nombreuses atteintes au droit de la vie privée, à la liberté d'informer, au principe d'égalité, à la liberté de la presse et au droit de manifester dans un contexte où ces dernières années la répression s'est accentuée contre les gilets jaunes, la jeunesse et les militants syndicalistes. Ce texte étend dans l'article 1 également les compétences de police judiciaire, jusqu'alors réservées à la police nationale, aux polices municipales et aux sociétés privées de sécurité qui seraient habilitées à des missions de Service Public. Les missions qui relèvent de l'Etat doivent être attribuées aux fonctionnaires de l'Etat.

Cette escalade autoritaire est d'autant plus inquiétante que sous l'effet combiné de la crise sanitaire, des plans de licenciements, de la poursuite de la déréglementation, de la réduction des dépenses publiques et des contre-réformes, la situation des salariés se dégrade à une vitesse alarmante.

- **Considérant que la totalité du projet de loi remet en cause les fondements de la démocratie et de la république notamment la liberté de la presse édictée depuis 1881**
- **Considérant que la réponse du gouvernement de réécrire l'article 24 n'est pas suffisante au regard des autres articles tout aussi liberticides**
- **Informées que de nombreuses manifestations sont à nouveau convoquées par diverses organisations le samedi 5 Décembre**

Les organisations signataires : CGT, FO, Solidaires et FSU appellent leurs adhérents, les militants, les organisations et citoyens attachés à la démocratie à participer au rassemblement

**Samedi 5 Décembre à 11H
devant la Sous Préfecture de Brive
pour l'abandon du projet de loi**